

## LE DÉVELOPPEMENT RURAL RÉGIONAL : UNE APPROCHE APPROPRIÉE POUR FAIRE RECULER LA PAUVRETÉ EN ZONES RURALES

FERROUKHI, S. et BENTERKI, N.

Laboratoire d'Economie Agricole et Agro-Alimentaire, INRA d'Algérie, Centre de Recherche d'Alger – BARAKI.

**Résumé :** De nombreux débats émergent en Algérie dans cette phase de post-réformes économiques. La pauvreté en est un qui prend des proportions de plus en plus importantes. Le phénomène de la pauvreté a connu, ces dernières années, une évolution très préoccupante parce qu'il touche de larges couches de la population. En effet, il a été enregistré une dégradation significative du pouvoir d'achat, une aggravation du chômage et un accès de plus en plus difficile aux soins, à l'éducation, à l'habitat, etc.

En Algérie, la pauvreté demeure, dans une large mesure, un phénomène rural. Déjà en 1988, plus de 70% de pauvres vivaient en milieu rural (enquête de l'ONS, 1988).

Les zones rurales présentent, en effet, un état de rétrécissement de leurs systèmes de reproduction naturelle, économique et sociale, ceci, malgré les maintes actions de développement entreprises par les pouvoirs publics algériens.

Il est presque certain que les problèmes de pauvreté et de marginalisation des espaces ruraux devront connaître dans le proche futur, avec l'application effective et systématique des règles de l'économie de marché, une importante amplification, si des mesures qui s'élèvent au rang des politiques ne sont pas prises pour inverser la tendance.

Se pose alors la question de savoir par quelle approche la politique de développement rural pourra faire reculer la pauvreté dans les milieux ruraux, tout en veillant à respecter les spécificités, mais aussi les diversités agro-écologiques et socio-économiques que présentent ces espaces ?

**Mots clés :** Pauvreté, Marginalisation, Milieu rural, Développement rural, Diversité régionale.

**ملخص :** عدة نقاشات ظهرت في الجزائر في فترة ما بعد الإصلاحات الاقتصادية، من بينها ظاهرة الفقر التي أخذت حيزًا كبيرًا في هذه النقاشات. عرفت هذه الظاهرة، في السنوات الأخيرة، تطورًا مخيفًا، بحيث مسّت شرائح واسعة من السكان. فلقد سجل انخفاض معتبر في القدرة الشرائية وتضخم في البطالة. كما أصبح الانتفاع من الهياكل الأساسية وتلبية الحاجات الاجتماعية (التعليم، الصحة، السكن،...) أكثر صعوبة. يعدّ الفقر في الجزائر، بدرجة كبيرة ظاهرة ريفية، ففي سنة 1988 أكثر من 70٪ من الفقراء يعيشون في وسط ريفي (الديوان الوطني للإحصاء، 1988). إلى المناطق الريفية تشهد حاليا حالة تدهور على عدة أصعدة (البيئي، الاقتصادي والاجتماعي)، هذه رغم الجهود الكبيرة المبذولة من طرف السلطات العمومية لتنمية هذه المناطق. إنه من المؤكد أن مشاكل الفقر وتهميش المناطق الريفية سوف تعرف في المستقبل القريب، مع تطبيق الفعلي والكلّي لقواعد اقتصاد السوق، تضخمًا كبيرًا، هذه إذا لم تتخذ الإجراءات اللازمة على المستوى السياسي للحد من هذه الظاهرة. يطرح السؤال إذا عن معرفة المقاربة الناجعة لسياسة تنمية ريفية، باستطاعتها إبعاد الفقر عن المناطق الريفية، مع احترامها والأخذ بعين الاعتبار خصوصيات هذه المناطق والتنوع الطبيعي، الاجتماعي والاقتصادي الذي تتسم به.

**الكلمات الدالة :** الفقر، التهميش، الوسط الريفي، التنمية الريفية، التنوع الجهوي.

## INTRODUCTION

La pauvreté constitue un exemple type d'une question qui ne paraissait avoir aucune importance au cours des premières années de l'entreprise d'industrialisation de l'économie en Algérie. En quelques années, une économie en panne de croissance, un déséquilibre structurel important des agrégats macro-économiques, l'application tardive d'un programme d'ajustement structurel, ont constitué des facteurs catalyseurs d'une paupérisation touchant de larges couches de la population.

Par ailleurs, les performances de l'économie algérienne enregistrées tout au long de la décennie 90 (équilibres macro-économiques rétablis, déficit budgétaire significativement diminué, réserves de change fortement augmentées, inflation sous la barre de 10%), suite à l'application de profondes réformes, n'ont pas permis de maintenir et de rendre durable les évolutions positives constatées, en termes de développement social.

En effet, les bons résultats enregistrés sur le plan macro-économique se sont accompagnés d'une dégradation importante du pouvoir d'achat, d'une aggravation du chômage et d'une baisse continue de la croissance industrielle. Ainsi, la satisfaction des besoins sociaux (l'accès aux soins, l'éducation, l'habitat,..) devient de plus en plus problématique, en raison des restrictions budgétaires et autres réformes.

Marginalisation, pauvreté, malnutrition sont, donc, le quotidien d'une frange importante de la population algérienne. Dans ce sens, et même si les données chiffrées sur le phénomène de la pauvreté sont rares et peu précises, il demeure que la population pauvre a presque doublé entre 1988 et 1995.

En milieu rural, la situation est encore plus dramatique, compte tenu du fait que les opportunités de croissance sont plus réduites et dépendantes d'une activité presque unique : l'activité agricole.

Ayant peu bénéficié des progrès relatifs réalisés ailleurs en zones urbaines, les milieux ruraux présentent de grands foyers de pauvreté et des enclaves de misère.

Les choix opérés et l'approche préconisée pour diversifier les activités économiques en milieux ruraux et améliorer l'accès aux services publics (voies routières, gaz, eau, télécommunication, etc.) - sans l'implication effective des populations locales - n'ont pas eu un impact significatif sur l'amélioration du bien-être des populations rurales.

Il semble que l'échec de maintes actions de développement des zones rurales reflètent une grande insuffisance en matière de conceptualisation et de réflexion spécifiques au monde rural.

La politique de développement rural à envisager, devra permettre, en priorité :

- Un accès plus important des populations rurales aux facteurs de production.
- La création d'emplois durables.
- Une amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des ménages ruraux.
- Une mise en valeur durable des ressources naturelles.

Au même moment, il s'agit de trouver une démarche permettant de réconcilier une utilité sociale avec une utilité économique, dans des contextes géographiques, agro-écologiques et socio-culturels à chaque fois différents.

## I - AMPLIEUR DE LA PAUVRETÉ EN ALGÉRIE : Les ruraux sont les plus concernés

Les données concernant la pauvreté en Algérie sont très préoccupantes. En effet, la pauvreté extrême, c'est-à-dire, celle se rapportant à un revenu inférieur aux besoins alimentaires minimum, pourrait toucher 10 à 15 % de la population totale (Ministère chargé de la solidarité, 2000).

Ainsi, sur la base des enquêtes de l'ONS de 1995, on estime que :

- 22,6% de la population algérienne sont considérés comme pauvres ;
- La catégorie des pauvres (par rapport à la pauvreté extrême et très pauvres) a connu le plus fort taux de croissance, avec 223% ;
- La structure de la population pauvre comprend 25% d'individus vivant dans les conditions d'une pauvreté extrême, 62% très pauvres et enfin 13% qualifiés de pauvres ;
- Environ 04 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté et près de 22% des Algériens sont extrêmement vulnérables à la moindre détérioration des conditions économiques.

Ainsi, selon une étude réalisée en 1998, dans le but d'établir une carte de pauvreté par Wilaya et de cibler les priorités géographiques d'intervention du fonds de développement social, l'A.N.A.T a adopté une démarche d'investigation, basée sur l'élaboration de l'indice de pauvreté C1 par Wilaya. Cet indice est conçu selon une approche multi-critères de la pauvreté (taux d'alimentation en A.P.E, taux d'assainissement, taux d'occupation par logement et ressources fiscales locales par habitant).

Les principales conclusions de cette étude de la pauvreté par Wilaya sont :

- Le nombre de Wilayate ayant l'indice C1 inférieur à 30 (C1 moyenne nationale est de 52,32 – Wilayate du Sud non comprises) est

de 12. Ces Wilayate sont qualifiées de pauvres et sous équipées. Elles se subdivisent en deux catégories:

- Catégorie 1, où le C1 est compris entre 25 et 30 : 4 Wilayate (avec 2755000 hab).
- Catégorie 2, où le C1 est compris entre 20 et 25 : 8 Wilayate (avec 4250000 hab).

Aussi, il semble que le chômage par son ampleur et sa généralisation, à toutes les régions du pays, tend à être le principal facteur de pauvreté de la population.

Ainsi, il apparaît que:

- 10 Wilayate, représentant 6 840 000 habitants, ont un taux de chômage égal ou supérieur à 30%. Ces 10 Wilayate constituent le réservoir de pauvreté.
- Près du quart de la population totale du pays vit en zones à taux de chômage supérieur à 30%.
- Au total, 50% de la population résidente dans 20 Wilayate, connaissent un taux de chômage égal ou supérieur à la moyenne nationale.
- 19 Wilayate, représentant la moitié de la population rurale, connaissent un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que la pauvreté touche actuellement non seulement les sans revenus, mais également des salariés dont le pouvoir d'achat a été fortement érodé par la hausse des prix des produits antérieurement subventionnés par l'Etat. En effet, les salaires réels dans les différents secteurs ont enregistré entre 1991 et 1998 une dépréciation de l'ordre de 35 % (Ministère chargé de la solidarité, 2000).

Pour " une famille de six personnes, le niveau de salaire national minimum garanti (SNMG) de 6000 DA par mois est inférieur de 22 % au seuil de pauvreté alimentaire (absolu) qui est de 15.413 DA par personne / an en 1995. Pour la catégorie 17 de la fonction publique, avec la même taille de ménage moyen, la

rémunération, soit 151.640 DA / an, se situe en deçà du seuil supérieur de pauvreté qui est de 25.622 DA par personne / an. Le niveau salarial annuel de la catégorie 14 qui est de 117.400 DA est au-dessous du seuil inférieur de pauvreté qui est de 20.884 DA / personne/an en 2000. Le niveau de salaire de la catégorie 10 qui est de 87.880 DA se situe au-dessous du minimum vital fixé à 15.413 DA par personne / an en 2000 " (Ministère chargé de la solidarité, 2000).

La réduction des pouvoirs d'achat, s'est, également, traduite par des modifications du comportement des ménages en matière de consommation alimentaire. " Selon une enquête CENEAP, réalisée en mars 1998 et portant sur un échantillon de 2000 ménages, il ressort que 56 % des ménages auraient, depuis 1993, restreint leur consommation de produits alimentaires tels que la viande, les fruits et l'huile, voire abandonné la consommation de certains de ces produits" (CNES, 1999).

Pour ce qui est des données relatives à la pauvreté en milieu rural, les estimations de l'O.N.S (1988 et 1995) montrent que :

- Plus de 70% des pauvres vivent en milieu rural. De plus, la pauvreté rurale, qui représente 19 % de la population est deux fois supérieure à la pauvreté urbaine qui représente 9 % de la population.
- 30,3% de la population rurale est pauvre, taux nettement plus élevé en comparaison avec celui de la population urbaine (14,7%).
- En 1995, on estime que près de 20% de la population rurale vivent en dessous de seuil de pauvreté, soit un rapport de 1/5 en zones rurales et moins de 1/10 en zones urbaines.

Selon une étude réalisée en 1997 par la BIRD sur la pauvreté en Algérie, le profil des pauvres ruraux se caractérise comme suit :

- Les taux de pauvreté sont plus élevés que la moyenne, parmi les chefs de famille qui travaillent dans le secteur agricole.

- La majorité de la population rurale, ainsi que les pauvres ruraux s'occupent soit d'agriculture vivrière ou de plantation (80%) et 6% seulement d'élevage.
- 25% des pauvres en milieu rural ont des terres. Les propriétaires terriens pauvres possèdent des petites exploitations non irriguées.
- Les ménages ruraux tirent leurs revenus de sources multiples au sein de l'économie rurale (productions domestiques, production agricole, artisanat, location des actifs,...).
- La population rurale Algérienne, et en particulier les pauvres, a un accès plus limité aux services sociaux que la population urbaine.

Au delà de l'image globale que nous renvoie les estimations ci-dessus au sujet de la pauvreté en Algérie, il est tout aussi important, voire plus fiable, de replacer ces mêmes populations dans leur cadre de vie, notamment régional. Ce dernier, peut nous renseigner mieux sur les conditions réelles de vie de ces ménages pauvres.

Même à l'échelle Wilaya, la moyenne peut masquer des disparités et des poches de pauvreté importantes, qu'on ne peut saisir que dans un espace plus réduit ayant des caractéristiques spécifiques, à un moment précis, qui en font un cas particulier.

Une autre remarque s'applique à l'ensemble des estimations de la pauvreté citées ci-dessus (O.N.S, A.N.A.T, B.I.R.D, etc.). Cette approche de la pauvreté semble être statique, dans la mesure où ces estimations décrivent la pauvreté comme un état de privation et ne tentent ni d'appréhender la perception locale de ce que constitue le bien-être, ni de comprendre les comportements de ces pauvres et les rapports socio-économiques qu'ils entretiennent au sein de leurs espaces particuliers.

Cet état de fait limite énormément notre capacité d'évaluer de manière fiable le niveau et le degré de pauvreté, ce qui conduit, par voie de conséquence, à des

interventions de réduction de pauvreté aléatoires et mal conçues.

Par ailleurs, la dominance des ménages ruraux dans la catégorie des ménages en difficulté, nous oriente vers un travail d'investigation qui aurait pour objectif de connaître la nature et l'intensité des liens relatifs à la situation des ménages (ménages ruraux), la catégorie socioprofessionnelle qui caractérise le ménage (ménage-exploitant agricole), l'impact réel et potentiel des politiques économiques (les politiques agricoles notamment), le degré d'efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté (programmes de développement).

## II - PRÉCARITÉ DES ESPACES RURAUX EN ALGÉRIE : Cas de quelques zones montagneuses de Sétif

Les campagnes Algériennes (zones de montagne et de piémont, la steppe, les oasis,...) connaissent, depuis plusieurs années d'importants problèmes de différents ordres : dégradation des milieux physiques, stagnation de la production agricole vivrière, disparition de certaines activités traditionnelles, taux de chômage très élevé, faible niveau de vie et une pauvreté de la population de plus en plus affirmée.

Les situations de précarité que présentent ces campagnes se caractérisent essentiellement par l'absence d'une ou de plusieurs sécurités : couverture des besoins alimentaires, accès à un logement, accès aux soins, à un emploi, à une couverture sociale, etc. Elles reflètent également l'absence d'opportunités internes au ménage rural et/ou externes, dans son environnement immédiat ou lointain, de disposer d'une source de revenu suffisante et durable.

Les travaux de recherche que nous menons actuellement au niveau de certaines zones

rurales défavorisées, nous ont révélé que le phénomène de la pauvreté est très profond dans ces régions. Il touche la plus grande partie des exploitations agricoles familiales et notamment celles qui sont situées dans des zones fragiles sur le plan géographique et écologique. Ainsi, il concerne les structures agraires qui se trouvent en marge des évolutions socio-économiques en cours.

Nous consolidons ces affirmations par l'exposé de quelques premiers résultats d'une étude de recherche (en cours), qui s'effectue dans les régions montagneuses de Sétif (la région nord et la région sud-ouest), par une équipe de chercheurs du laboratoire d'Economie Agricole et Agro-Alimentaire de l'INRA d'Algérie.

Il s'agit d'une opération de recherche\* qui avait pour principal objectif : la caractérisation de la fragilité et de la précarité de ces espaces montagneux, sur les plans écologique, social, économique et agricole.

Pour ce faire, l'équipe de recherche a utilisé quelques outils de la méthode du diagnostic rapide participatif, en l'occurrence :

- les cartes (de ressources naturelles, sociales, économiques et agricoles).
- Le classement par ordre hiérarchique des contraintes.
- Les entretiens de groupes (interviews semi-structurées).

La participation des acteurs locaux (notamment les agriculteurs) dans cette opération d'identification des critères de la fragilité et de la précarité des populations de ces zones montagneuses, a révélé une grande diversité de situations de pauvreté. Diversité qui a été constatée au niveau :

- des handicaps du milieu naturel et de sa fragilité ;

\* cette opération de recherche (zonage à dire d'acteurs locaux) a constitué l'une des premières étapes d'un projet de recherche, intitulé : " Politique de régulation économique dans le secteur agricole : Impact sur le mode d'insertion à l'économie marchande, des petites exploitations agricoles en zones fragiles. Cas de la région de Sétif ".

- des conditions et du niveau de vie ;
- de la nature des problèmes rencontrés par les agriculteurs;
- des préoccupations des acteurs locaux et de leur propre conception du bien-être.

En somme, au delà des spécificités que comprend chaque zone (voire chaque micro-région et chaque *mechta*), l'ensemble des espaces étudiés présentent des situations géographiques et écologiques difficiles (pentes très fortes, climat agressif particulièrement sur terrains et versants dénudés), un état de dégradation des milieux physiques assez préoccupant (forte érosion) et l'enclavement des terroirs agricoles déjà réduits.

Ainsi, ces espaces montagneux, malgré l'importance de leur potentiel humain et bien qu'ils recèlent des potentialités économiques certaines (sylviculture, agriculture, tourisme,...) demeurent défavorisés sur le plan socio-économique.

Ces zones souffrent, en effet de l'isolement, de dépeuplement et d'un déficit flagrant en matière d'infrastructures économiques et socioculturelles.

Par ailleurs, bien qu'elle représente l'activité économique principale dans la plupart des espaces étudiés, l'agriculture demeure très pauvre et de plus en plus extensive. Agriculture qui n'assure que faiblement la subsistance des populations qui y vivent.

Se trouvant dans des conditions d'une reproduction socio-économique simple dans la majorité des cas (et même rétrécie pour certaines exploitations / ménages), les populations de ces zones montagneuses voient, de plus en plus, leur force de travail se déverser massivement sur la zone des hautes plaines Sétifiennes et spécialement sur les pôles urbains : Sétif, El-Eulma,...

En peu de mots, le système économique existant au niveau de ces zones montagneuses se trouvent actuellement en difficulté pour se reproduire de manière viable. Autrement dit, il présente un état d'incapacité à s'enraciner, à croître et à s'entretenir par lui-même.

Ce système économique demeure essentiellement marqué par:

- un retard de développement ;
- un blocage et une destruction des forces productives ;
- une faiblesse des activités économiques et de leur gamme ;
- une disparition de certaines activités traditionnelles ;
- un taux de chômage élevé ;
- une faiblesse de l'investissement et de l'accès au crédit ;
- une faiblesse des revenus des ménages ;
- une mauvaise organisation des circuits de commercialisation ;
- l'éloignement des marchés et les difficultés d'approvisionnement et d'écoulement des produits ;
- une inefficacité et non compétitivité économiques (disparition de certains produits de terroirs).

Sur le plan social, nous avons noté un faible niveau de vie (malnutrition, faible accès aux soins, habitats précaires,...). Ainsi, nous avons retenu une tendance à la faiblesse du dynamisme de la reproduction des rapports sociaux, établis auparavant sur la base du respect de la cohésion sociale et du respect des coutumes et des traditions socioculturelles (individualisation des stratégies familiales et affaiblissement des solidarités et des mécanismes d'une gestion collective de l'espace).

Ceci, conjugué au manque cruel de tout organisme d'encadrement et de soutien ou d'associations d'animation de l'espace rural, amplifie davantage le sentiment de précarité et de frustration chez les populations de ces zones rurales.

Devant cette situation de pauvreté et de marginalisation des zones rurales, quelles sont les modalités possibles d'un développement rural susceptible de réduire le décalage de développement qui existe entre les zones urbaines et les zones rurales ?

### III - DÉVELOPPEMENT RURAL EN ALGÉRIE : peut-on parler de politiques spécifiques ?

Malgré les efforts consentis par l'Algérie, dès son indépendance, en matière de développement rural (électrification, ouverture de routes et de pistes, promotion de l'habitat rural, lutte contre la désertification,...), les espaces ruraux algériens présentent, comme nous venons de le constater plus haut, un état de rétrécissement des systèmes de reproduction naturelle, économique et sociale.

Dans un tel contexte, il semble que les insuffisances des nombreuses actions de développement rural traduisent plus un manque de consensus politique sur la conception du monde rural dans son ensemble, dans sa complexité et surtout dans sa diversité (naturelle et socio-économique), qu'un manque de volonté ou encore une insuffisance en matière d'affectation de moyens matériels.

Ainsi, il ressort de l'examen d'une étude sur le développement rural en Algérie, réalisée par le C.E.N.E.A.P en 1991, en se basant sur l'analyse des données relatives à l'investissement planifié (période de planification) à impact rural, que :

- Les actions entreprises par les pouvoirs publics algériens, en direction des milieux ruraux, étaient conçues selon une logique unique, plus urbaine que rurale. Ceci, sans tenir compte ni des équilibres existants, ni des grandes diversités écologiques et socio-économiques qui caractérisent les zones rurales en Algérie.
- Les programmes de développement rural ont été dans leur majorité, conçus, financés et dirigés de manière centrale, sans l'implication des acteurs locaux concernés (agriculteurs,

artisans,...) ni dans la définition des objectifs, ni dans leur réalisation. Ceci est valable, même si durant la fin de la phase de l'économie dirigée on assistait, plus au moins, à une planification décentralisée, où une large part de la gestion des ressources allouées était laissée à l'initiative locale (élus locaux).

- Les programmes de développement rural ont rarement été conçus selon une logique territoriale (spatiale) cohérente, moins encore sur la base de projets de développement ciblant des groupes de populations bien déterminés. Il ont été, plutôt, une juxtaposition d'orientations et de mesures, émanant de plusieurs secteurs (notamment le secteur agricole), chacun à part, sans qu'il y ait une cohérence des unes avec les autres.

Par ailleurs, les actions et les projets s'inscrivant dans une approche de développement durable des zones rurales ont été nombreux ces dernières années. Ces initiatives nationales ou en coopération avec des organisations internationales ont été réalisées plus particulièrement par le secteur des forêts (organisé en direction générale auprès du Ministère de l'Agriculture), ou par les Hauts Commissariats au développement de la steppe et des zones sahariennes.

Parmi ces initiatives, nous pouvons citer quelques unes :

- Le programme des grands travaux (initié au début des années 90).
- Le projet de mise en valeur hydro-agricole au Sud.
- Le projet pilote d'aménagement intégré du bassin versant de l'Oued Mina (1994).
- Le projet de développement intégré du bassin versant du Haut Mellégué (fin 90).
- Projet de l'emploi rural dans la zone nord-ouest de l'Algérie.
- Projet sur la femme rurale (avec le concours de la F.A.O).
- Le plan National de reboisement et le programme de mise en valeur des terres agricoles par les concessions, tout récemment.

Certaines initiatives de développement citées ci-dessus, notamment celles en coopération avec des organisations internationales, constituent des opérations limitées dans le temps et dans l'espace. Elles n'ont pas connu une généralisation systématique des résultats obtenus, tant sur le plan méthodologique qu'en termes d'évolutions constatées dans l'amélioration du bien-être des populations ciblées.

Pour ce qui est des actions de développement à grande échelle (les grands travaux, le plan national de reboisement, etc.), au delà des aspects purement techniques et institutionnels, on ne sait pas encore ce qu'elles ont pu apporter comme changements et comme transformations (socio-économiques, notamment), au niveau de ces espaces ruraux.

Il semble judicieux, à l'heure actuelle, de procéder à une analyse exhaustive de ces expériences diverses pour pouvoir définir correctement des programmes ciblés sur la question du développement rural.

Cette analyse devra adopter l'approche régionale (ou zonale), afin de cerner les spécificités et les diversités naturelles et socio-économiques des espaces ruraux. Le but est de repérer les possibilités de relance des activités économiques locales, susceptibles de provoquer un recul de la pauvreté au sein des populations rurales.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

### **Le développement rural régional, une alternative pour réduire durablement la pauvreté chez les ruraux**

Etant donné le caractère multidimensionnel de la pauvreté en zones rurales (insécurité alimentaire, malnutrition, faible accès aux soins, à l'éducation, aux infrastructures socio-culturelles, etc.), la lutte contre ce phénomène doit être envisagée dans le cadre

d'un ensemble d'actions cohérentes et organisées. Ainsi, elle doit adopter une approche de développement global et non parcellaire, accompagnée d'une approche intersectorielle.

Autrement dit, il s'agit d'un développement total du monde rural pris dans son ensemble, tant en ce qui concerne les revenus, que la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation, la culture et les infrastructures.

Un tel développement rural poursuit un double objectif, à savoir : un objectif de croissance économique, par une meilleure utilisation de la capacité de production existante, et un objectif social par l'amélioration du niveau de vie et du bien-être des populations rurales.

Parmi les actions qui devront permettre l'amorce d'une dynamique de lutte contre la pauvreté et ses conséquences alimentaires, nutritionnelles, sanitaires et autres, il y a lieu de retenir des actions à caractère social et économique.

#### **\* Les actions à caractère social**

Les actions à caractère social doivent être au préalable précédées par une opération d'identification, de localisation et d'évaluation de l'ampleur du phénomène de la pauvreté dans des régions précises et pour les groupes sociaux ciblés.

Sur le plan du développement social, il est important :

- D'examiner le schéma de redistribution des revenus et l'organisation des transferts sociaux en direction des populations fragilisées et d'identifier les dysfonctionnements susceptibles de compromettre l'action sociale attendue.
- De veiller à l'implantation de centres de soins et de réseaux de couverture sanitaire, allant du dispensaire jusqu'aux centres spécialisés et hospitaliers au niveau des wilayates, en passant par des centres de soins généraux au plan des localités.

- De promouvoir les infrastructures éducatives dans les zones défavorisées afin d'augmenter les chances d'accès à la formation pour les populations touchées par la pauvreté.
- De renforcer, avec le concours des instances internationales, l'apport d'un complément alimentaire par la création d'un réseau de cantines scolaires.
- De développer des actions d'alphabétisation au profit des adultes pour permettre la diffusion de progrès techniques pouvant entraîner d'importantes retombées sur la production et la consommation.
- De promouvoir la construction et l'habitat rural, en apportant les aides nécessaires pour faciliter l'accès du paysan à la propriété du logement.
- De mettre en place une politique de valorisation des ressources humaines dans le cadre d'une stimulation des initiatives pouvant déboucher sur une volonté d'améliorer le bien-être individuel et collectif.

**\* Les actions à caractère économique :**

La lutte contre la pauvreté dans ce domaine implique d'abord la mise en place du cadre et des incitations nécessaires à la relance économique, avec un effort particulier pour la création d'emplois. La prise en charge de cette catégorie de population ne peut intervenir que dans le cadre d'une croissance économique durable dont une partie des effets est susceptible d'être redistribuée au profit des pauvres.

Ainsi, il est nécessaire de mettre en place une politique d'aide, d'insertion et de promotion des populations rurales pauvres. Politique, qui aboutira, par la suite, à l'autofinancement de ces catégories démunies, ce qui permettra à l'Etat, à moyen et long terme, de se désengager.

En Algérie, bien plus qu'ailleurs, le développement de l'agriculture figure au rang des mesures économiques indispensables pour atteindre une sécurité alimentaire durable des ménages ruraux et pour réduire la pauvreté et

ce, pour plusieurs raisons (PER PINSTRUP - ANDERSEN et RAJUL PANDYA - LORCH, 1999) :

- pour créer des emplois et générer donc des revenus dans le monde rural ;
- pour répondre, à des prix raisonnables, aux besoins accrus en denrées alimentaires ;
- pour stimuler la croissance économique globale;
- pour sauvegarder les ressources naturelles, en les utilisant convenablement.

D'autres mesures importantes, relatives à la croissance de l'ensemble de l'économie rurale, sont nécessaires, à savoir : la réalisation d'investissements, productifs (hors secteur agricole), l'organisation des marchés, la promotion du crédit, de l'épargne et des assurances rurales, ...

Il y a lieu de souligner, toutefois, que les programmes de développement dans les zones rurales défavorisées, ne doivent pas se limiter à une incitation à l'accroissement des performances. Ils doivent aussi inciter à la multiplication d'activités, profitant en premier lieu aux populations locales. Peu importe le caractère stratégique de l'activité. Tout devient stratégique, car il faut créer des opportunités d'emplois, de réinvestissements des capitaux, etc.

En d'autres termes, il s'agit d'encourager des activités économiques multiples, mettant en valeur l'ensemble des potentialités disponibles (naturelles et autres) au profit des populations locales en difficulté.

Par ailleurs, il existe une autre dimension encore plus intéressante dans cette notion de développement rural, c'est celle du développement rural régional localisé et adapté. Le développement n'est plus matérialisé par des agrégats globaux et des exposés inodores, incolores, n'exprimant aucun sentiment particulier. Il est plutôt approprié par des groupes et des individus.

L'expérience de recherche que nous sommes en train de mener dans certaines régions rurales nous a permis de comprendre que les problématiques varient beaucoup à travers

les zones et les terroirs ruraux. De ce fait, elles ne donnent qu'une prise réduite aux approches globales.

Enfin, il y a lieu de consolider le principe selon lequel toute politique de développement doit nécessairement se baser sur la consultation, la concertation et la participation des acteurs locaux concernés.

Autrement dit, toute initiative de développement (rural ou autre) dans un espace donné n'a de chance d'aboutir que si les groupes sociaux locaux participent pleinement à toutes les phases de cette initiative (conception, réalisation, suivi et évaluation).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **ANAT, (1998)** : " Etude, carte sociale de l'Algérie ".
- **BANETH JEAN, (1998)** : Les indicateurs synthétique de développement " in Futuribles, N°31, Mai 1998.
- **BENTERKI, N., ARKOUB, D. et FETHALAH, R., (1999)**, " Monographie générale et agricole de la Wilaya de Sétif : Un espace fortement diversifié ". INRA d'Algérie (document non publié).
- **BIRD, (1998)** : " Croissance, emploi et réduction de la pauvreté " Rapport N°16618-AL.
- **BNEDER, (1996)** : " Impact social et économique des politiques agricoles " SPATEM, Revue N°07.
- **CENEAP, (1991)** : " Le développement des zones rurales : pré-bilan ".
- **CNES, (1999)** : " Rapport national sur le développement humain 1998 ".
- **FERROUKHI, S., (1999)** : " La pauvreté et la sécurité alimentaire. Eléments de problématique en Algérie ". INRA d'Algérie. (document non publié).
- **FERROUKHI, S., (1998)** : " L'ajustement structurel de l'économie : conditions de mise en œuvre et effets sur les situations de la P.S.A.M " (pauvreté – sécurité alimentaire – malnutrition). INRA d'Algérie. (document non publié).
- **Ministère chargé de la solidarité, (2000)** : " Première conférence nationale sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ". Palais des nations - Club des pins, 28-29-30 octobre 2000.
- **PER PINSTRUP – ANDERSEN et RAJUL PANDYA – LORCH, (1999)** : " Le rôle de l'agriculture dans le recul de la pauvreté ". In agriculture + développement rural. Vol. 6 N° 2 Octobre 1999, ISSN 0343- 6462.